

Solidaires
Union syndicale

L'école n'est pas une entreprise ! L'éducation n'est pas une marchandise !



✉ 23, rue Lakanal 34090 Montpellier @ syndicat@sudeducation34.org ☎ 04 67 02 10 32

RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES : **STOP AUX ATTAQUES CONTRE LES DROITS DES PERSONNELS !**

Le mercredi 04 octobre 2017 la **Cour des comptes** a publié (encore) un rapport **mettant en cause la gestion des personnels enseignants**. Ce document a été accueilli positivement par le ministre de l'Éducation Nationale qui a affirmé dans un communiqué qu'il viendrait « *nourrir la réflexion actuelle en matière de ressources humaines dans l'Éducation nationale* ».

Si des dysfonctionnements existent les « **solutions** » proposées par la Cour des comptes vont toujours dans le même sens : **appliquer des logiques managériales au service public et casser les droits des salariés**.

Les enseignants, ces faignants !

La Cour des comptes est un gestionnaire scrupuleux. Dans une société où l'obsession de la réduction de la dépense publique et de l'austérité a été érigée en règle absolue cette institution prend des allures de grand oracle.

Dernière révélation en date : **la gestion des enseignants est mauvaise**. Que dit le rapport :

- Que le précédent gouvernement trop occupé à faire pleuvoir les cadeaux sur l'Éducation Nationale n'a pas assorti ses mesures de « *contreparties dans les conditions d'exercice du métier d'enseignant* ». Comme par exemple... **augmenter le temps de travail** (oui c'est bien connu les profs ne travaillent pas assez).

- Qu'il faut **annualiser le temps de travail** (toujours dans l'idée de faire travailler plus les enseignants),

- Qu'il faut **renforcer les pouvoirs du chef d'établissement** (qui sont déjà considérables),

- Qu'il faut **développer la bivalence** (l'enseignement de plusieurs disciplines),

- Qu'il faut **développer encore plus le recrutement sur postes à profil** (générateur de concurrence entre les personnels et d'injustices)...

Une offensive idéologique

Ainsi sous couvert de propositions neutres c'est bien une offensive idéologique que mènent la Cour des comptes et le gouvernement. Elle part de plusieurs postulats inacceptables : les enseignants sont des faignants, ils ne travaillent pas assez, ils coûtent trop cher... en conséquence tout cela serait mieux géré si on appliquait les méthodes de management du privé.

Les mesures proposées par la Cour des comptes ne répondent en aucun cas aux besoins des élèves ou à l'impératif d'amélioration de la qualité du service public d'éducation. Elles répondent à des objectifs de rentabilité, d'économies, d'adaptation au modèle de gestion des personnels (rebaptisés « ressources humaines ») du privé et de mise au pas du monde enseignant.

Des réformes il en faut... mais pas celles là !

Malgré nos critiques **nous avons au moins un point d'accord avec la Cour des comptes : la gestion des personnels enseignants par le ministère est mauvaise.**

La situation est catastrophique : gel des créations de postes (malgré la hausse du nombre d'élèves), sureffectifs dans les classes, conditions de travail dégradées, gel des salaires, mauvais fonctionnement des CHSCT, absence de médecine du travail...

A l'inverse **nous revendiquons des créations de postes à hauteur des besoins, des effectifs réduits dans les classes, une augmentation des salaires, des moyens pour le fonctionnement des CHSCT et la création d'une véritable médecine du travail dans l'Éducation Nationale.**

Ainsi, au lieu de taper une fois de plus sur les personnels enseignants la Cour des comptes ferait bien de se demander quel est le coût pour la société d'une école inégalitaire à deux vitesses, quel est le coût du mal-être des personnels, de la souffrance au travail... Et si en bout de ligne il fallait vraiment se poser la question des économies à faire pour l'État : peut être faudrait-il se demander combien gagne un président de la Cour des comptes ?

Ne nous laissons pas faire !

Actuellement, le gouvernement Macron attaque les droits des salariés de toutes part. La même logique de régression sociale est à l'œuvre partout : public, privé nous sommes tous concernés.

SUD éducation 34 s'oppose aux régressions sociales qui touchent tous les salariés. Nous appelons tous les personnels de l'éducation à se réunir en heures d'information syndicale, en assemblées générales et à participer à toutes les grèves et manifestations organisées contre la politique antisociale du gouvernement Macron.